PROCES VERBAL

Conseil Municipal du 22 avril 2025

Nombre des conseillers
En exercice : 19
Présents : 16
L'an deux mil vingt-cinq, le 22 avril,
Le conseil municipal de la commune DES VELLUIRE-SUR-VENDEE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Laurent DUPAS, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 14.04.2025

Présents : Laurent DUPAS, Chantal JAUMIER, Serge BARREAUD, Christine BOBIN, Didier SERNAGLIA, Sabrina JUTARD, Jennifer ROUHAUD, Steve GRELAUD, Alexis MAINARD, Romain PAGEAUD, Alain BENETEAU, Luc GERBAUD, Sandrine JACQUAT, Maryse DE OLIVEIRA, Adrien MARTIN, Caroline POUVREAU.
Absent non excusé : Michaël HAPIOT.
Absentes excusées : Maïté GENAUZEAU (donne pouvoir à Christine BOBIN), Valérie GAUFFENIC.
Secrétaire de séance : Chantal JAUMIER.

Approbation du Procès-Verbal du 25.03.2025.

1- Objet : Décisions prises par le Maire

Rapporteur : Alain BENETEAU

Monsieur Alain BENETEAU, Adjoint, présente au Conseil Municipal les diverses décisions qui ont été prises du 25.03.2025 au 21.04.2025:

DEVIS (TTC)
MATHE TP – fourniture livraison concassé – 324.00 €
FILLONNEAU SONORISATION – structure alu – 1 452.02 €
BOUTIN – fauteuil accueil secrétariat – 300.10 €
COLLECTIVITES EQUIPEMENTS – reliure registres ETAT CIVIL – 1 223.60 €
LOUAULT ELAGAGE – élagage chênes – 900.00 €
SEDI – plaques concessions cimetière – 294.00 €

FACTURES (TTC)
LECLERC – carburant – 278.81 €
HALLES DIS – fournitures garderie, agence postale – 73.08 €
HYPER U – repas des aînés – 116.55 €
COMELEC – travaux salle velluire – 3 367.20 €
NOTAIRE – frais bail – 791.85 €
HALLES DIS – repas des aînés – 972.67 €
HERLIN – animation repas des aînés – 215.98 €
GUSO – frais animation – 234.02 €
E COLLECTIVITES – cotisation 2025 – 1 061.72 €
DESLANDES – produits entretien – 185.36 €
VENDEE HABITAT – loyer mars cabinet Payré – 1 233.33 €
SOULARD – transport à la ferme et cinéma – 441.00 €
YELLOW TREE – hébergement site – 720.00 €
BRICOMARCHE – WC – 188.93 €
CAVAC – courroie tondeuse – 35.99 €
OUVRARD – portail carrière – 387.76 €
VAMA – agrafes – 262.15 €
SIGNAUX GIROD – panneaux – 1 122.98 €
BOUTIN – fournitures bureau – 169.08 €
SAVOIR PLUS – fournitures scolaires – 122.68 €
SOLUBIO – analyse eau ateliers – 92.40 €
BANDEROLESTOP – banderole ouverture communal – 83.40 €
ORANGE – téléphone école Velluire – 111.84 €

PNR – participation 2025 – 2 095.50 €
CONVIVIO – repas cantine mars – 3 721.99 €
ENGIE – électricité bâts janvier février – 9 011.81 €
VAMA – dégrippant – 66.16 €
MATHE TP – concassé – 324.00 €
KOESIO – forfait copieurs – avril mai juin – 1 512.22 €
COMMUNE DOIX les FONTAINES – retour à l'emploi – 404.00 €
SOULARD – transport cantine mars – 1 159.18 €
BOUYGUES – téléphone mairies biblio – 365.78 €
BOUTIN – fauteuil accueil secrétariat – 300.10 €
DPU
07.04.2025 – 16, rue De Lattre de Tassigny – MARIAU – TRUSSARDI – BABIN – 192 000.00 € + frais de notaire
07.04.2025 – 3, impasse de la rivière – KIERSTEN – FOURCAUD – 149 000.00 € + frais de notaire
16.04.2025 – 3, rue des rivières – MAILLARD – LOUBEYRE – 150 000.00 € + frais
Le conseil municipal en prend acte.

2 – Objet : Tableau des subventions 2025 Votants : 11
Rapporteur : Didier SERNAGLIA

Messieurs Adrien MARTIN, Serge BARREAUD, Steve GRELAUD, Didier SERNAGLIA, Mesdames Jennifer ROUHAUD, Sabrina JUTARD, ne prennent pas part au vote et au débat. Monsieur le Maire présente au Conseil les demandes de subventions des associations au titre de l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de voter le tableau suivant pour l'année 2025 :

TABLEAU DES SUBVENTIONS POUR L'ANNÉE 2025

ASSOCIATIONS	2024 (pour info)	2025
Amicale laïque de Velluire	180 €	210 €
APE du RPI	Ne sollicite pas de subvention	Ne sollicite pas de subvention
Atelier des Loisirs Créatifs	Ne sollicite pas de subvention	Ne sollicite pas de subvention
Comité des fêtes	270 €	270 €
Fête de l'été – Comité des fêtes	2 000 €	2 500 €
Regain	150 €	Association dissoute
Syndicat des chasseurs (Le Poiré)	210 €	180 €
Syndicat des chasseurs (Velluire)	270 €	270 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers Vix	180 €	180 €
Ecole des Jeunes Sapeurs-Pompiers Sèvre Autize	150 €	Pas de réception de demande de subvention
Vell'Event	270 €	270 €
Anciens Combattants	180 €	180 €
ELANS/ Tir à l'Arc à cheval	210 €	210 €
Les Velluire-sur-Vendée PING PONG	150 €	180 €
Vendée Club Comédie	150 €	180 €
Au secours des temps pliés		Ne sollicite pas de subvention
Paradoxart		180 €

3 – Objet : Marché public RESTAURATION SCOLAIRE Votants : 17
Rapporteur : Chantal JAUMIER

La consultation pour le marché restauration a été publiée le vendredi 7 mars 2025 sur le site marchés-sécurisés.fr pour se terminer le vendredi 4 avril 2025 à 12h00.

Monsieur le Maire expose que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 8 avril 2025 afin d'effectuer l'analyse des offres et candidatures.

Trois sociétés ont répondu : RESTORIA, CONVIVIO et LA CUISINE CENTRALE DE FONTENAY-LE-COMTE.

Suivant les critères de jugement : Qualité (provenance, traçabilité, allergènes, sans OGM, qualité des menus, provenance des labels, qualité gustative et organoleptique, qualité d'usage, programme annuel d'animation), Qualité environnementale et développement durable, le service et le prix du repas, la commission d'appel d'offres a rendu la décision d'attribution à la société CONVIVIO selon les tarifs suivants :

Eléments du repas	Tarif HT	Tarif TTC
Entrée	0.30 €	0.32 €
Plat protidique	1.56 €	1.65 €
Légumes d'accompagnement	0.58 €	0.61 €
Dessert	0.30 €	0.32 €
Produit laitier	0.30 €	0.32 €
TOTAL	3.04 €	3.22 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de suivre la décision d'attribution de la commission appel d'offres et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes au marché, pour une durée d'un an et sera renouvelé tacitement uniquement si les prestations demandées sont réalisées.

4 – Objet : Sous-traitance marché MO construction PASSERELLE Votants : 17
Rapporteur : Laurent DUPAS

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la déclaration de sous-traitance concernant le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la passerelle.
Le sous-traitant qui exécutera la prestation est SARL O-GEO.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette déclaration de sous-traitance et autorise le maire à la signer.

5 – Objet : Travaux de démoussage Votants : 17
Rapporteur : Alain BENETEAU

Lecture est donnée au conseil municipal des devis concernant le démoussage des sols et des bâtiments de la commune.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte l'offre de PULVERYCLEAN :

- traitement des sols : 11 073.80 € H.T.
- traitement des bâtiments : 6 875.00 € H.T.

et autorise le maire à signer les devis.

6 - Objet : Entretien des sentiers Votants : 17
Rapporteur : Alain BENETEAU

Lecture est faite au conseil municipal des travaux à effectuer cette année concernant l'entretien des sentiers de la commune : débroussaillage des douves du centre bourg et de l'anglée, entretien itinéraires cyclables, sentier de la rivière Vendée, zone de dépôt communal, sentier pédestre route du Gué, chemin des trois chênes.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le devis n°2025-15 d'ALIGATORE pour un

montant de 6 100 € T.T.C. et autorise le maire à le signer.

7 – Objet : Achat tondeuse Votants : 17
Rapporteur : Serge BARREAUD

Lecture est donnée au conseil municipal des devis concernant l'acquisition d'une tondeuse.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte l'offre de PIERRE CLAUDE MOTOCULTURE DE ST MARTIN DE FRAIGNEAU pour un montant de 31 502.72 € H.T. et autorise le maire à signer le devis.

8 – Objet : Demande de subvention VOIRIE MARAIS Votants : 17
Rapporteur : Laurent DUPAS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la possibilité d'obtenir une subvention départementale pour les travaux de VOIRIE MARAIS.

Il propose le plan de financement suivant :

Dépenses : 39 808 € H.T. (Route des huttes 23 900 € - Route des hollandais 15 908 €)

Recettes : subvention départementale 20% : 7 961.60 €

Autofinancement : 31 846.40 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le plan de financement, sollicite la subvention auprès du Département de la VENDEE et autorise le maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

9 – Objet : Demande de fonds de soutien de ruralité VOIRIE 2025 Votants : 17
Rapporteur : Laurent DUPAS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la possibilité d'obtenir le fonds de soutien à la ruralité pour deux projets maximum dans le mandat municipal en cours. Par projet, il est possible d'obtenir 50% d'une dépense plafonnée à 40 000 € H.T.

Il propose de solliciter ce fonds pour des travaux de VOIRIE et le plan de financement suivant :

Dépenses : 120 165.30 € H.T.
Recettes : subvention départementale 50% 20 000 €
Sur une dépense plafonnée à 40 000 €

Autofinancement : 100 165.30 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le plan de financement, sollicite le fonds de soutien à la ruralité pour les travaux de VOIRIE et autorise le maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

10 – Objet : Reprise des concessions
Rapporteurs : Alain BENETEAU et Serge BARREAUD

Lecture est faite au conseil municipal de l'avis de constat d'abandon de concessions.
Ces deux avis ont été affichés à la porte des deux cimetières et des deux mairies.
La procédure suit son cours jusqu'à la reprise des concessions dans un an.
Le conseil municipal en prend acte.

11 – Objet : Durée du futur plan de gestion Votants : 17
Rapporteur : Sandrine JACQUAT

Monsieur le Maire rappelle au conseil l'élaboration du nouveau plan de gestion concernant la Réserve Naturelle Régionale du MARAIS COMMUNAL du POIRE-sur-VELLUIRE.

Il sollicite le conseil municipal quant à la durée de ce futur plan : 6 ans ou 12 ans ?

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'une durée de 12 ans mais avec une clause de révision à 6 ans. Une présentation d'un bilan annuel concernant la gestion de la Réserve Naturelle Régionale sera faite au Conseil Municipal.

12 – Objet : Bilan annuel intercommunautaire – Assainissement non collectif 2024
Rapporteur : Laurent DUPAS

Lecture est faite au conseil municipal du bilan annuel intercommunautaire du service public d'Assainissement non collectif – exercice 2024.
Le conseil municipal en prend acte.

13 – Objet : Projets de contrats d'apprentissage
Rapporteurs : Chantal JAUMIER et Serge BARREAUD

Chantal informe le conseil municipal du projet d'un contrat d'apprentissage concernant l'école maternelle au POIRE.

Serge informe le conseil municipal du souhait d'envisager un contrat d'apprentissage concernant le service des espaces verts.

Questions diverses :

- Point sur l'ouverture du Communal : malgré le mauvais temps, il a été constaté une bonne ambiance et un excellent repas. Les spectacles ont été annulés.
- Le règlement des jardins partagés sera adressé à chaque conseiller
- Lecture de la réponse de la communauté de communes pour la végétalisation des centres-bourgs
- Lecture de la fiche des dotations 2025

Fin de la réunion à 23h20
Le Maire, Laurent DUPAS

Le 22.04.2025
La secrétaire, Chantal JAUMIER

MAIRIE DE LES VELLUIRE-SUR-VENDEE